



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 14 mai 2021

Compte rendu de Séance

Le Conseil Municipal s'est réuni le Vendredi 14 mai 2021, à 20 h 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Christian Gavelle.

Étaient présents :

M. Christian **Gavelle**, M. Christophe **Dewachter**, Mme Valérie **Devillers**, M. Jacques **Laporte**, M. Pascal **Drocourt**, M. Mikaël **Bénard**, M. Gaëtan **Deffontaines**, M. Willy **Frérot**, M. Christophe **Bénard**, Mme Cindy **Bourgois**, Mme Corinne **Oyer**, M. Arnaud **Gueudet**, M. Sébastien **Rose**, Mme Florence **Dekkers**.

Était Absente excusée :

Mme Céline **Lemaire** donne pouvoir à M. Christophe **Dewachter**.

Secrétaire de séance : M. Pascal **Drocourt**

1) Etablissement des bureaux de vote des Elections Départementales et Régionales des 20 et 27 juin 2021.

Deux bureaux de vote distincts sont prévus pour les élections du 20 et 27 juin 2021 entre 8h 00 et 18 h 00.

Le bureau de vote pour les élections départementales se tiendra dans la salle du Conseil Municipal et le bureau de vote pour les élections régionales se tiendra dans la cantine.

Il est important de rappeler à chaque électeur de respecter les gestes barrières ainsi que la distanciation.
Chacun devra porter un masque et devra apporter son propre stylo pour l'émargement.

Du gel hydroalcoolique sera à disposition à l'entrée de chaque bureau.

1) Travaux entrée de Senantes sur la RD 1 côté Villers :

La Commission d'Appel d'offres s'est réunie le 23 avril 2021 et a procédé à l'analyse des offres pour le marché de travaux d'aménagement de la voirie (pose de bordures et d'une glissière de sécurité).

La Commission a retenu l'entreprise **S**ociété **P**icarde de **C**onstruction avec un devis de **14 602,80 € HT** soit 17 523,36 € TTC.

Deux autres entreprises avaient répondu à l'Appel d'offres : l'entreprise Oise TP et l'entreprise Eurovia qui proposaient respectivement un devis de 15 689,51 € HT et 16 010,60 € HT.

Les travaux devraient débuter vers le 15 juin.

3) Délibération concernant l'opération tickets piscine CCPV pour la période estivale 2021 :

Depuis plusieurs années la Communauté de Communes de la Picardie Verte organise l'opération ticket communal en période estival. Cette opération permet aux jeunes de bénéficier d'entrées gratuites à la piscine Océane de Grandvilliers ou à la piscine Atlantis de Formerie.

Ces entrées gratuites sont octroyées par la Municipalité aux enfants de la Commune.

Pour un enfant de 4 à 16 ans, la participation communale est fixée à 1 € par ticket et pour un adolescent de 17 à 20 ans à 2 € par ticket.

Le Conseil Municipal délibère et décide d'octroyer à chaque jeune **6 Tickets** pour la période estivale. Ces tickets devront être retirés en mairie lors des permanences à partir du mardi 29 juin 2021. Des ramassages en car sont prévus les 5,12,19 et 26 août pour la piscine de Formerie.

4) Devis porte de l'école (classe maternelle) :

Afin de finaliser les travaux sur les portes et fenêtres de l'école, des devis ont été demandés pour le remplacement de la porte de la classe maternelle.

3 devis ont été reçus :

| | |
|-----------------------------------|---|
| Passion du bois (Cuigy en Bray): | 5 191 € (pose en rénovation sur bâtis existants) |
| Godin (Saint -Germer- de- Fly) : | 5 992 € (dépose totale des bâtis) |
| BC Fermetures (Sully) : | 5 057 € (pose en rénovation sur bâtis existants) |

Après délibération, le Conseil Municipal retient à l'unanimité la proposition de l'entreprise Passion du Bois qui avait d'ailleurs déjà installé les deux premières portes en 2019.

La date de réalisation des travaux dépendra des délais du fabricant et du poseur ainsi que de la disponibilité des lieux.

5) Herbe à faucher sur le terrain communal :

Comme l'an dernier, la coupe de l'herbe du terrain communal (verger) est proposée à M. Andrieux Hervé en échange de travaux à effectuer pour la commune par son entreprise.

Informations et questions diverses :

♦ Informations sur les travaux de la salle des Fêtes :

Monsieur Jacques Laporte (Adjoint responsable de la Salle des Fêtes) rappelle à l'ensemble du Conseil Municipal que dans la salle des fêtes, des travaux d'aménagements pour la conformité au niveau de la sécurité incendie sont nécessaires.

La mise en place d'une paroi anti-feu entre le bar et la cuisine est demandée par la Commission départementale de sécurité.

Un projet d'aménagement devra être déposé en préfecture auprès de cette Commission qui l'étudiera et donnera son accord pour le démarrage des travaux.

◆ **Demandes de l'Association Les cheveux d'argent :**

L'Association **Les cheveux d'argent** rappelle les dates de ses manifestations 2021:

- ⇒ 14 novembre 2021 Loto
- ⇒ 31 décembre 2021 Réveillon

L'Association souhaite, dès à présent, réserver la salle des Fêtes pour ses manifestations de 2022 :

- ⇒ 12 février 2022 concours de cartes
- ⇒ 13 novembre 2022 Loto
- ⇒ 31 décembre 2022 Réveillon

L'Association aimerait également savoir à combien s'élèverait le coût de la location de la salle pour le réveillon 2021.

Le Conseil Municipal aimerait s'accorder encore un peu de temps de réflexion en ce qui concerne le prêt de la Salle des Fêtes pour les activités et les manifestations des Associations du village.

Des participations pour l'électricité et le chauffage pourraient être demandées en fonction du nombre de réservations de la salle pour des manifestations.

Le Conseil Municipal est conscient que « la remise en route » des Associations après plusieurs mois d'inactivité ne sera pas forcément facile et préfère donc ne pas prendre de décision trop hâtive.

◆ **Aménagement du fossé dans le Bray (face au haras) :**

Monsieur Christophe Dewachter signale qu'il a pris contact avec un responsable départemental de la police de l'eau pour d'éventuels travaux d'aménagement par busage du cours d'eau qui coule dans ce fossé afin d'assurer une meilleure sécurité pour les usagers .

Il lui a été fermement fait remarquer qu'aucuns travaux d'aménagement du cours d'eau n'était envisageable.

Monsieur Christophe Dewachter a demandé qu'un responsable puisse venir sur place afin de se rendre compte de la véritable dangerosité de cet endroit pour les automobilistes .

◆ **Défibrillateurs :**

Monsieur le maire signale que le défibrillateur à l'extérieur de la mairie a été installé et qu'il est opérationnel ; il reste à placer quelques panneaux pour la signalétique.

◆ **Vidange de la fosse d'assainissement à la cantine :**

Dernièrement, les installations communales d'assainissement ont été vidangées. Il apparaît nécessaire de pratiquer la vidange de l'installation de la cantine plus souvent (tous les deux ans au lieu de tous les trois ans actuellement) afin d'éviter des problèmes d'engorgements et maintenir ainsi le bon fonctionnement de l'installation..

◆ **Protections en plexiglass pour les bureaux de vote :**

Afin de respecter la réglementation pour la mise en place des bureaux de vote , la Municipalité doit faire l'achat de protections en plexiglass qui seront installées devant les assesseurs. Cette dépense s'élève à 325 € et sera partiellement remboursée par le Département.

◆ **Plaques de cocher :**

Les plaques de cocher désignent les plaques qui indiquaient les directions au 19ème siècle . Ainsi 2 plaques sont encore présentes dans la Commune(plaques en fonte). Mme Devillers s'est renseignée pour les faire restaurer. Le coût pour les remettre en valeur s'élèverait à 90 € et permettrait ainsi de protéger notre patrimoine...

La séance est levée à 23 h 10.

Informations

- **Centre aéré du 7 au 30 juillet 2021 :**

Un accueil de loisirs se déroulera en juillet à Senantes.

Pour des informations sur le programme et la préinscription, vous pouvez vous connecter à l'adresse suivante :

<http://communesenantes.e-monsite.com/pages/centre-aere.html>

**Attention, le nombre de places est limité ;
la feuille de préinscription est à rendre pour le 2 juin au plus tard.**

- **Brocante 2021 :**

Dans le contexte sanitaire qui demeure incertain, le Comité des Fêtes a pris la décision de ne pas organiser de brocante cette année et espère vous donner rendez-vous à la soirée moules/frites.

- **Paillage copeaux de bois :**

La Commune donne la possibilité de se procurer gratuitement des copeaux de bois provenant de broyage de branches afin de réaliser vos paillages.

Si vous êtes intéressé(e)s, vous pouvez contacter M. Christophe Dewachter au :
06 34 90 35 55